



CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres, tenue le dix-huit (18) décembre deux mille dix-sept (2017), à 19h00, avec avis de convocation, sous la présidence de Monsieur Dominic Tremblay, maire, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1026, chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres.

SONT PRÉSENTS :

- . Dominic Tremblay, maire
- . Violette Bouchard, conseillère siège #1
- . Viateur Tremblay, conseiller siège #2
- . Luc Desgagnés, conseiller siège #3
- . Frédéric Boudreault, conseiller siège #4
- . Patrice Desgagnés, conseiller siège #5
- . Noëlle-Ange Harvey, conseillère siège #6

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

Il est constaté aux fins de la présente séance que tous et chacun ont reçu leur avis de convocation de la manière et dans les délais prescrits par la loi.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. POINT DE DISCUSSION

- . Adoption des prévisions budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2018.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

#2017-12-464 - Ouverture de la séance

À 19h00, le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

#2017-12-465 - Adoption des prévisions budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2018

Il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les prévisions budgétaires de la Municipalité pour l'année 2018 de la façon ci-après décrite, à savoir :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2018

<u>Revenus de sources locales :</u>	2018
Taxe foncière générale	1 241 774.00 \$
Taxe spéciale (projet aq. et ég. à l'ensemble immo.)	34 281.00 \$
Taxe spéciale (voirie chemin du Mouillage)	- \$
Taxe spéciale base aqueduc et égout	102 842.00 \$

Taxe d'aqueduc et d'égout (secteur visé - fonctionnement)	284 141.00 \$
Enlèvement des ordures	212 191.00 \$
Taxes spéciales STQ/Industrie Océan	31 921.00 \$
Autres revenus	49 400.00 \$
Sous total	1 956 550.00 \$

Compensation tenant lieu de taxes :

École primaire et secondaire	18 000.00 \$
Sous total	18 000.00 \$

Transferts inconditionnels et conditionnels:

Redevance éolienne	20 000.00 \$
Sous total	20 000.00 \$

TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATIONS : 1 994 550.00 \$

Dépenses :

Administration générale	432 429.00 \$
Sécurité publique	267 175.00 \$
Transport	238 588.00 \$
Hygiène du milieu	496 332.00 \$
Santé et bien-être	
Urbanisme et mise en valeur du territoire et développement	74 879.00 \$
Loisirs et culture	234 043.00 \$
Intérêt pour dette à long terme	50 004.00 \$
Sous total	1 793 450.00 \$

Affectations :

Financement à même les dépenses courantes (immobilisation)	56 390.00 \$
Travaux de réfection chemin du Mouillage	- \$
Appropriation surplus accumulé affecté	(20 000.00) \$
Sous total	36 390.00 \$

Remboursement en capital	164 710.00 \$
Sous total	164 710.00 \$

TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS 1 994 550.00 \$

#2017-12-467 – Période de questions

La période de questions est ouverte à 19h05.

La période de questions est fermée à 19h05.

#2017-12-468 – Levée de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance extraordinaire du 18 décembre 2017, à 19h05.

Dominic Tremblay, maire

**Pamela Harvey, directrice générale et
secrétaire-trésorière**

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent procès-verbal signifie que chacune des résolutions est réputée être signée individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 8 janvier 2018. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.

Dominic Tremblay, maire